



Le Mot du Maire

23 avril 2020

Dernier mot du maire

Adiou meinats,

En prenant la langue d'Oc, ou plutôt, un patois de mes Pyrénées,

le début de mon dernier « mot du maire » paraît plus ensoleillé !

Comme vous l'avez certainement appris, le chibani (encore un parler peu lorrain !) a décidé de laisser son écharpe de maire à des plus jeunes.

Je suis arrivé à Elzange au mois d'août 1964, avec mon épouse et mes deux premiers enfants, la plus jeune est née 3 ans plus tard. Instituteur débutant, avec pour tout bagage, 5 ans d'armée et 3 ans d'enseignement (à Haute-Sierck), je m'apprêtais, avec un peu d'angoisse, à affronter ces « terribles » habitants qui venaient de faire fuir leur maître d'école, l'accusant d'avoir tiré au pistolet sur le maire ! Le malheur des uns faisant parfois le bonheur des autres, la place était libre et à l'époque on ne se bousculait pas pour enseigner dans une école à classe unique (du C.P. au certificat).

En plus de l'école, je devais assurer le secrétariat de mairie, encore une nouveauté pour moi. Et au 1^{er} janvier 1965, je devenais officiellement titulaire de ce 2^{ième} emploi. J'eus le privilège et la joie de sauter le pas, en 2001, vous m'avez accordé votre confiance durant trois mandats de maire.

Donc en tout, 55 ans à la mairie !

Merci, de tout cœur, à vous tous, j'ai été heureux avec ma petite famille de vivre dans cette commune. Vous m'y avez accueilli et, sans oublier pour autant la région de mes ancêtres, je me suis approprié votre histoire, vos modes de vie, et je les ai fait miennes. Comme vous m'avez adopté, je vous ai moi aussi adopté ;

Elzange est devenu mon village, ma paroisse : mon épouse y repose, ma fille et mon gendre y vivent. Je suis heureux d'y avoir vécu et d'avoir pu y exercer deux très belles fonctions, celle d'instituteur et celle de maire ; elles m'ont permis de vous rendre ainsi un peu de ce que vous m'avez donné en m'accueillant ma famille et moi.

Quel plaisir de rencontrer mes anciens élèves, qui au fil des ans (5 ou 6 ans avec le même maître) forment une véritable « confrérie » !

Je termine en souhaitant à la nouvelle équipe qui va diriger la commune de connaître les mêmes satisfactions et les mêmes joies que j'ai connues à ce poste.

Vous avez certainement compris mes premiers mots, que l'on peut traduire par : « Adieu, ou au revoir, mes enfants » !

Guy SOULET



INFORMATIONS COMMUNALES 1ER TRIMESTRE 2020.

✓ Les dernières décisions de la mandature 2014 – 2020

Conseil municipal du 28 02 2020

Afin de passer le « relais » dans de bonnes conditions, le conseil municipal sortant a fait le point sur les finances et a adopté les comptes administratifs des trois entités faisant partie de la commune : Régie de transport – Centre Communal d'Action Sociale – Commune –

Pour une meilleure approche de ces chiffres, souvent rébarbatifs, comme les années précédentes, seulement les totaux apparaissent sur le tableau ci-dessous.

La ligne laissée libre, en bleu, est prévue pour le budget 2020 de la commune qui sera établi et voté par le nouveau conseil.

		Fonctionnement		Investissement		Résultat global
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
C.A. Comptes Administratifs	Régie de transport	46 611.68 €	55 564.81 €	néant	13 770,00€	+ 22 723.13 €
2019	C.C.A.S.	3 511.12 €	8 354.28 €	néant	néant	+ 4 843.16 €
	Commune	403 495.14 €	389 002.49 €	219 800.85 €	- 64 290.45 €	+ 324 712.04 €
B.P. Budgets primitifs	Régie de transport	59 510.19 €	59 510.19 €	55 080.00 €	55 080.00 €	+ 114 590.19 €
2020	C.C.A.S.	4 593.88 €	4 593.88 €	néant	néant	+ 4 593.88 €
	Commune					

Profitant de la présence de Madame Patricia Proust, Responsable de la Trésorerie de Metzervisse, les comptes de gestion, établis par le Trésor Public, dont les chiffres correspondent à ceux des C.A. ont été signés.

Pour faciliter le travail des nouveaux conseillers, en fin de réunion, le maire a commenté le tableau rappelant le choix du taux des trois taxes communales. Choix réellement politique qui relève de la volonté du conseil. Les résultats de ces impôts, concernant 4 années sur les 19 des 3 mandatures, apparaissent dans les

		T.H.	F.B.	F.N.B.	Total
2005	Taux :	11.46 %	15.35 %	56.16 %	
	Bases	354 700	223 500	7 700	
	Produits -	40 649,00 €	34 307,00 €	4 324,00 €	79 280,00 €
2013	Taux :	11,46	15,35	56,16	
	Bases	462 200	309 000	7 200	
	Produits	52 968	47 432	4 044	104 444,00
2018	Taux	11.46 %	15.35 %	56.16 %	
	Bases	472 400	321 300	7 500	
	Produits	54 188	49 271	4 243	107 702, 00
2019	Taux	11,46 %	15,35 %	56,16 %	
	Bases	485 600	331 700	50 916	
	Produits	55 650	50 916	4 324	110 890,00

différentes colonnes ci-contre. Ainsi tout un chacun peut se rendre compte que depuis 2001, la municipalité a gardé les mêmes taux, et par conséquent les impôts communaux n'ont pas changé, seules les bases (définies par la T.G.) ont bougé.



Elections municipales du 15 mars 2020

👉 *Elus mais pas conseillers !!*

Petit rappel d' instruction civique : dans notre pays, chaque commune est gérée par un conseil municipal composé de plusieurs habitants suivant sa grandeur, choisis lors d' élections spécifiques. Pour nous, la loi a fixé à 15 le nombre de conseillers. Ceux-ci, une fois élus, choisissent parmi eux, le maire et les adjoints.

Comme tous les six ans, le dimanche 15 mars de cette année, les élections municipales étaient organisées dans toutes les communes de France. A Elzange, une seule liste de candidats-conseillers, composée de 15 noms d' Elzangeois était présente. Suite au dépouillement des bulletins de vote, tous les candidats obtenaient le nombre de voix nécessaires et pouvaient former le nouveau conseil municipal. A partir du cinquième jour suivant leur élection, ils avaient l' obligation de tenir leur première réunion, au cours de laquelle le maire sortant, en l' occurrence Guy Soulet, devait officiellement les déclarer « conseiller municipal », et ensuite, entre eux, élire le maire ainsi que les adjoints. Fixée au 20 mars, cette séance a été ajournée sine die, par le décret gouvernemental du 16 mars (lutte contre la prorogation du virus Covid-19). Les élus des dernières élections de mars 2014, continuent, pour l' instant, à gérer la commune ! Le gouvernement fixera une date pour l' élection du nouveau maire, en mai ou juin, suivant, malheureusement, l' évolution de cette terrible pandémie.

Voici les résultats des élections du 15 mars 2020, les noms des « futurs conseillers » :

DA SILVA Américo – DEMENUS Annick – DOSDA Serge – HAMAMA Nadia – HANRION Philippe –
KNIPPER Yann - LAUER Jean-Paul – LERAY Gérard – LOUIS Charly – MACRELLE Nadine –
MATHOUILLOT Régine – MONELLE Gilbert – TESSARI Myriam – SDUN Olivier – ZECH Alan.



Les vœux de la municipalité

Tradition respectée, et ce depuis les premières années de ce siècle, la soirée des vœux, a fait cette année salle comble à l'Espace Socioculturel !

Accueillis par des chants interprétés par Helen de sa voix mélodieuse, accompagnée à la guitare par son papa Philippe, notre sympathique et fidèle pharmacien, toutes générations réunies, les Elzangeois ont assailli la centaine de chaises, laissant les retardataires alignés debout contre les murs !



Au premier rang (4^{ième} à partir de la droite) Amerigo Belenchia, doyen de la commune, applaudissant avec un large sourire, « du haut » de ses incroyables 95 printemps ! Il avait tenu à se déplacer spécialement ce soir -là, aux dires des siens, « pour écouter les derniers vœux du maire, le Guy que je connais et apprécie, depuis mon mandat d'adjoint ».

Troisième mi-temps, chaises rangées, apparaissent, sortant de la cuisine, les membres du conseil et du CCAS les bras chargés de plateaux où reposent les fameuses galettes, épiphanie oblige, toutes confectionnées quelques heures auparavant par notre maître pâtissier retraité : Gaby aidé cette année de son copain Franco ; la fine équipe, dévouée, toujours présente avec le sourire.



Des personnalités remerciées et récompensées.

Profitant de cette soirée des vœux devenue traditionnelle, et appréciée des Elzangeois, le premier magistrat dont c'était la dernière « prestation » a remis la Médaille Régionale, Départementale et Communale décernées aux différents échelons, par monsieur le Préfet de la Moselle à 7 personnalités elzangeoises.



Décorées au grade « ARGENT »

Anne-Marie Monelle, 25 ans de présence au conseil, adjointe responsable de la bibliothèque, organisatrice infatigable de séances nombreuses et variées, bébé-lecteurs, théâtre japonais...

Laurence Meyer, conseillère depuis 1995, membre de plusieurs associations, intendante en chef des cafés-klatschs, représente la commune dans différentes commissions intercommunales.

Décorés au grade « VERMEIL »

Gérard Leray, 31 ans au conseil, adjoint dès le début de son mandat, responsable du service technique, a initié le personnel au « zéro phyto » sur les espaces verts, initiative récompensée, entre autres, par 2 libellules sur les panneaux d'entrée à Elzange.

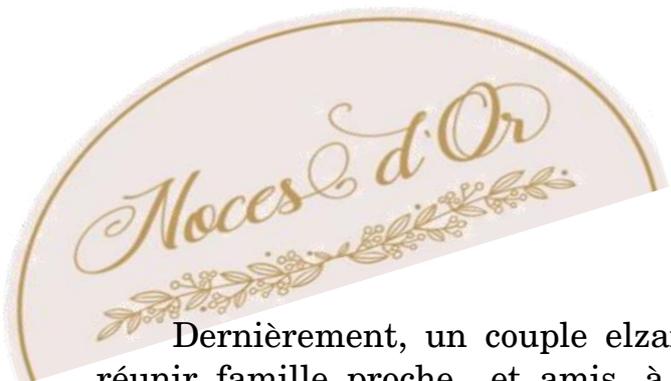
François Zech, rentré au conseil en 1983, investi dans le monde agricole, toujours présent au service de ses concitoyens (voitures au fossé, arbres tombés barrant la route...), membre volontaire de plusieurs commissions.

René Zenner, qui compte 30 ans de présence au conseil, toujours présent pour épauler l'équipe technique, volontaire pour représenter la commune dans différentes commissions et syndicats intercommunaux.

Liliane Leick, est entrée au service de la commune en 1989, comme conductrice du bus scolaire, adjoint technique elle a consciencieusement durant toutes ces années, amené à bon port à l'école Maginot les élèves du village et du Hohdorn.

Claude Duchaussoy, élu au conseil municipal en 1983, il occupe la place d'adjoint depuis cette date, responsable du sport, du maintien de l'ordre, organisateur dans l'âme, c'est grâce à lui que, en particulier, le football est devenu une valeur sûre dans notre belle vallée.

Félicitations à ces nouveaux décorés qui ont été durant toutes ces années au service de la commune et donc de leurs concitoyens. Exemples de fidélité, de dévouement, reconnus par le représentant de l'Etat, Préfet de la Moselle.



50 ans de vie commune

Dernièrement, un couple elzangeois a choisi de réunir famille proche et amis, à l'occasion de leur 50^{ième} anniversaire de mariage. C'est ainsi que Josiane toute souriante, au bras de son Yvon a accueilli au restaurant « La Lorraine » de Zoufftgen, parents et connaissances, pour une journée de convivialité



Tout le long de ce repas de fête, les plus jeunes, curieux, interrogèrent leurs aînés et c'est ainsi qu'ils apprirent que Josiane Weber, amoureuse de Yvon Cardinali, s'étaient présentés en mairie d'Elzange, le 11 mai 1968, à dix heures, devant M. Jean JUNGLING, maire de l'époque, qui reçut leur consentement. Puis le cortège se dirigea vers l'église Saint-Pierre-Aux-Liens d'Elzange, où eut lieu le mariage religieux célébré par l'abbé Stauder. Les jeunes mariés avaient 20 et 22 ans.



La fête passée, il fallut reprendre le travail, Josiane, courageuse, fut vendeuse dans plusieurs sociétés avant de s'occuper des malades, comme aide-soignante, durant 29 ans au CHR Metz-Thionville en chirurgie et gériatrie. Tandis qu'Yvon, de son côté, a œuvré durant 22 ans dans la sidérurgie, puis en véritable autodidacte, il s'est inscrit durant 2 années au CAMOS, ce qui lui permettra d'être nommé ingénieur DMS au sein d'un groupe qui le chargera d'assurer la direction de plusieurs chantiers internationaux. Il terminera sa vie professionnelle comme commercial et chef d'agence dans l'immobilier. De l'union de ce couple, sont nés deux garçons, Fabrice et Lionel qui leur ont permis de choyer trois petits enfants, Lucas Lisa et Mathis.

Nos deux tourtereaux ont choisi Elzange, pour leurs retraites. Jardinage, promenades dans notre belle vallée, soirées guitare, que du bonheur pour ce couple installé dans leur belle villa dominant le village.

Rendez-vous aux noces de diamant !



Activités culturelle et sportive.

JEU D'ÉCHECS ET SCOLARITÉ

Le groupe scolaire Maginot s'est à nouveau distingué : sept élèves, Yanis, Kyllian, Thimoté, Lana, Lilou, Célya, et Maeva ont participé aux championnats scolaires de Moselle d'échecs. Cette compétition qui a rassemblé une centaine d'enfants était organisée au foyer communal de Thionville-Garche. Vingt-huit établissements de la région étaient représentés.

Engagés en individuels, les Elzangeois ont brillé en remportant de nombreuses parties. Lilou Leick est montée sur la plus haute marche du podium, devenant championne de Moselle poussins filles.

C'est grâce à un travail tout au long de l'année scolaire, que ces jeunes intéressés et motivés, obtiennent un bon niveau dans ce sport culturel. En effet les enseignants et des bénévoles assurent des séances scolaires hebdomadaires qui s'inscrivent dans le cadre des APC. Cette initiation est ouverte aux volontaires du CP au CM2.

Rappelons que la pratique de cette activité est un outil d'apprentissage idéal chez l'enfant d'âge scolaire : il développe, inconsciemment l'intellect, la personnalité et la force de caractère. Et cela, en s'amusant !



ASSOCIATION KICK-BOXING DEFENCE

Pas de limites d'âge pour s'initier et pratiquer ce sport : il y a 8 catégories, des pré-poussins (6,7 ans) aux vétérans (41 ans et plus). Cette année l'association elzangeoise compte 88 licenciés, dont le plus jeune a 6 ans et le doyen 51 printemps !

Le kick-boxing fait partie des arts martiaux, il associe des mouvements de boxe traditionnelle avec des mouvements portés par les pieds. Grâce à des exercices vifs et toniques, ce sport permet de raffermir le corps tout en travaillant l'endurance et l'équilibre.

C'est une manière saine de se défouler et de se libérer du stress et de l'agressivité reçus au cours d'une journée, ainsi que de se sentir plus confiant. Ce sport a évolué depuis qu'il a apparu en Amérique dans les années 1970. On peut citer dans son évolution sa combinaison avec des séances d'aérobic pour former ce qu'on appelle le cardio-boxing, qui se caractérise par une séance d'entraînement cardiovasculaire sans le contact physique entre les participants du kick-boxing traditionnel.



VOUS DEVEZ LE SAVOIR OU APPRIS POUR VOUS

Le règlement du confinement perturbe les déplacements de tout un chacun, et même en interdit certains. Pour informer la population surtout des interdictions, des arrêtés sont publiés, affichés, commentés et expliqués par les médias (télévision, journaux, radio...).

Mais, afin que chaque famille elzangeoise, soit au courant des décisions importantes prises par les gouvernants, en voici quelques extraits, figurant également sur « PanneauPocket » (voir p.9)

1°) **Arrêté préfectoral** du 15 avril 2020, n°60, portant diverses mesures d'interdiction d'accès et de respect de règles sanitaires, d'hygiène et de distanciation* sociale pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

** 1.5m entre 2 personnes*

Article 1 : A compter du 16 avril 2020 jusqu'au 11 mai 2020, chaque responsable de commerce (ou établissement public) doit faire figurer à l'entrée le nombre de personnes autorisés à être présents.

Article 3 : l'accès à l'ensemble des parcs, jardins publics, parcs récréatifs, gravières, forêts, berges, plans d'eau, aires de jeux, parcours de santé, terrains de sport, est interdit dans l'ensemble des communes du département de la Moselle :

du samedi 25 avril à 0h00 jusqu'au lundi 27 avril 2020 à 0h00

du vendredi 1^{er} mai à 0h00 jusqu'au lundi 4 mai 2020 à 0h00

du vendredi 8 mai à 0h00 jusqu'au lundi 11 mai 2020 à 0h00

Article 4 : toute présence piétonne, cycliste et motorisée est interdite dans les lieux et aux dates cités à l'article 3 du présent arrêté.

2°) **Arrêté municipal** du 20 juin 2007, n°2 p21 relatif à la lutte contre les bruits du voisinage.

Article 2 : sur la voie publique et dans les lieux accessibles au public, sont interdits de jour comme de nuit les bruits gênants par leur intensité, leur durée ou leur répétition (appareils de diffusion sonore, pétards ou autre pièces d'artifice, cris, chants ...)

Article 4 : les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, scies électriques... ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrables de 08.30 h à 12.00 h & de 14 h à 19 h

les samedis de 09.00 h à 12.00 h et de 15.00 h à 18.00 h

les dimanches et jours fériés de 10.00 h à 12.00 h



3°) **Numéros de téléphone utiles**



Mairies:

Elzange : 03 82 59 64 00

Koenigsmacker : 03 82 59 89 10

Syndicats :

SI AKHOM : 03 82 85 98 60

SI DE ET : 03 82 83 51 81

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ



Au revoir Liliane, bienvenue à Pascal !

Après 31 ans de bons et loyaux services, Liliane Leick quitte le volant du bus communal. Reconnue par ses pairs pour sa ponctualité, sa conscience professionnelle, le préfet de la Moselle, lui a décerné la médaille Régionale, Départementale et Communale, échelon vermeil, que le maire lui a remis lors de la cérémonie des vœux. Durant ces années, chaque jour de classe, Liliane toute souriante, effectuait le ramassage des élèves, matin, midi et soir, du lotissement du Hohdorn et du village vers le groupe scolaire Maginot.



C'est à partir du 1^{er} mai, fête du travail, qu'elle a décidé de prendre une retraite amplement méritée, avec son époux Thierry, au soleil du midi, dans leur nouvelle maison, près de la mer.

Merci Liliane, bonne et longue retraite!

C'est Pascal Bruner, qui prend la relève. Ancien militaire, féru de mécanique, il a déjà été briffé par Gérard Leray, et se dit prêt à prendre le volant dès que nos élèves reprendront le chemin de l'école.

Tous nos souhaits de réussite dans son nouvel emploi.



Coronavirus - Pandémie - Confinement

Même si les médias nous renseignent abondamment depuis plus d'un mois (souvent de manière contradictoire !) sur le tristement célèbre Coronavirus, nous ne croyons pas inutile, de rappeler pour nos concitoyens d'Elzange, quelques points fondamentaux sur l'épidémie, et sur la manière de s'en prémunir.

Guy Soulet

1- Qu'est-ce que le Coronavirus ?

La maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) est une maladie infectieuse provoquée par un nouveau virus qui n'avait encore jamais été identifié chez l'être humain.

2- Quels sont les principaux symptômes ?

Ce virus provoque une maladie respiratoire (analogue à la grippe) avec des symptômes comme la toux, la fièvre et, dans les cas les plus sévères, une pneumonie.

3- Comment peut-on s'en protéger ?

- ⇒ On peut s'en protéger en se lavant fréquemment les mains, et en évitant de se toucher le visage.
- ⇒ La maladie se transmet par les gouttelettes (sécrétions projetées invisibles lors d'une discussion, d'éternuements ou de la toux). On considère donc qu'un contact étroit avec une personne malade est nécessaire pour transmettre la maladie : même lieu de vie, contact direct à moins d'un mètre lors d'une discussion, d'une toux, d'un éternuement ou en l'absence de mesures de protection. Un des autres vecteurs privilégiés de la transmission du virus est le contact des mains non lavées souillées par des gouttelettes. C'est donc pourquoi les gestes barrières et les mesures de distanciation sociale sont indispensables pour se protéger de la maladie.
- ⇒ Toutefois, par principe de précaution, il peut être utile de nettoyer les surfaces fréquemment et récemment touchées par les mains d'autres personnes, notamment quand elles sont visiblement souillées.

4- Pourquoi le « confinement » ?

Devant les ravages de la maladie, le gouvernement a décidé le « confinement », qui est une épreuve pour bon nombre d'entre nous, familles nombreuses, personnes seules, âgées ...Et pourtant il faut l'appréhender comme une stratégie importante pour contrer le Covid-19 et en échapper avant la découverte, qu'on espère éminente, d'un vaccin.

Soyons conscients qu'en respectant les **gestes barrière**, en restant **confinés**, nous participons, à notre échelle, au travail des chercheurs, des soignants, qui aboutira à la victoire.

CORONAVIRUS
Ce qu'il faut savoir

LES INFORMATIONS UTILES 0 800 130 000 (appel gratuit)
gouvernement.fr/info-coronavirus

COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?

- Lavez-vous très régulièrement les mains
- Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir
- Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le
- Salutez sans se serrer la main, évitez les embrassades

COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)

- Par la projection de gouttelettes
- Face à face pendant au moins 15 minutes

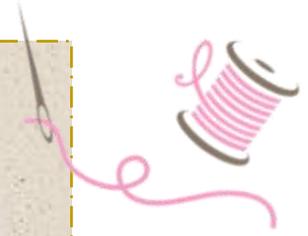
-1m

QUELS SONT LES SIGNES ?

- Fièvre
- Fatigue
- Toux et maux de gorge
- Gêne respiratoire
- Maux de tête
- Courbatures



Un atelier de confection dans la commune !



Anne-Marie, qui sait tout faire, a lancé un atelier de confection de masques. Une douzaine de dames, maman couturières, ont répondu à son appel. Voici ce que l'une d'elles a déclaré lorsqu'on lui a demandé pourquoi elles se sont mobilisées : « Nous sommes confinées, nous avons le temps, nous voulons à tout prix protéger notre famille, nos amis, contre ce méchant virus, avec nos moyens. Nous ne confectionnerons pas des masques sophistiqués, chirurgicaux, mais une barrière qui nous rassurera. » Et tout le groupe a applaudi.

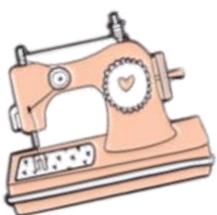


Pratiquement pas de frais, le tissu et les élastiques, sont des dons des familles elzangeoises. Un après-midi a été consacré à la coupe, en suivant un modèle et en respectant les gestes barrière, en particulier la distanciation sociale : les tables de travail étaient disséminées dans la grande salle de l'Espace. A noter la présence d'un seul homme parmi ces « petites mains » de la couture !



Chaque « couturière » a emporté une dizaine de patrons pour terminer de coudre sur les machines personnelles à la maison.

Ensuite, les personnes désireuses d'acquérir 1 ou 2 masques, prendront contact avec la mairie, ou pourront s'adresser au maire ou aux adjoints.



Bravo, et cela n'empêchera pas la municipalité de commander de véritables masques pour les personnes à la santé fragile.

